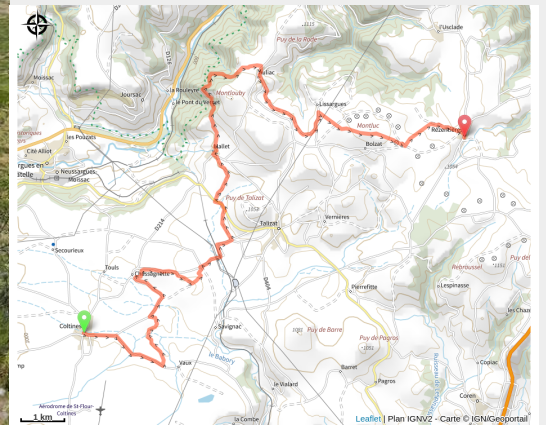


# Grand tour VTT Etape 3 - De Coltines à Rezentières

Cantal - Coltines



Grand tour VTT sur la planeze (Hervé Vidal)



*Sur cette étape, vous trouverez un des passages les plus techniques de l'itinéraire qui peut constituer un challenge de le passer sur le vélo... En effet, plusieurs passages de marche sur un single track sont au programme.*

Coltines, un bourg caractéristique de la Planèze.

Ce bourg est en son centre essentiellement composé d'anciens corps de fermes dits blocs à terre dont les façades sont orientées au sud, groupés autour de l'église dont les bases remontent à l'époque romane. Le Musée de l'agriculture auvergnate permet lors d'une visite guidée de découvrir les tâches agricoles au fil des quatre saisons sur ce plateau. Connexion avec la GTMC. Avant le village de Chassagnette, cette partie de l'itinéraire offre une vue sur le vaste plateau de la Planèze avec en arrière-plan les Monts du Cantal. Vue en direction des éoliennes de Rezentières. Ancienne gare de Talizat sur la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues dite ligne des Causses, aujourd'hui désaffectée. Les tunnels ferroviaires retrouvent une nouvelle vie et sont désormais convertis en cave d'affinage pour les fourmes de fromage Cantal. Bordure nord de la Planèze - Sur les balcons de la vallée d'Alagnon. Au village de Mallet, remarquable four banal. Le sentier se poursuit en corniche offrant une vue plongeante sur la vallée d'Alagnon. Sur les flancs du Montloubey (altitude de 1161m), proéminence volcanique, de nombreux murets en pierres sèches sont bâtis avec les matériaux issus des éboulis. Point de vue en direction du nord sur le plateau du Cézallier. Le parc éolien de Rezentières-Talizat. Point de vue sur le parc éolien de Rezentières au premier plan.

L'implantation d'éoliennes sur ce plateau où le vent est quasi omniprésent, date des années 2000. 18 unités sont réparties sur 3 zones : col de la Fageole, Rezentières et Talizat. En point de repère, 1 éolienne (2 MW) fournit l'électricité d'environ 2000 personnes/an; ce qui dépasse largement les besoins de la région de Saint-Flour (25 habitants). Passage sur un point d'altitude

(1048m) avec vue à 360° : Monts du Cantal, Cézallier, Pays coupé de Massiac, Planèze. Le

## Infos pratiques

---

Pratique : VTT

---

Durée : 2 h 30

---

Longueur : 21.6 km

---

Dénivelé positif : 466 m

---

Type : Traversée

# Itinéraire

**Départ** : Coltines

**Balisage** : Itinéraire VTT Sports cyclistes

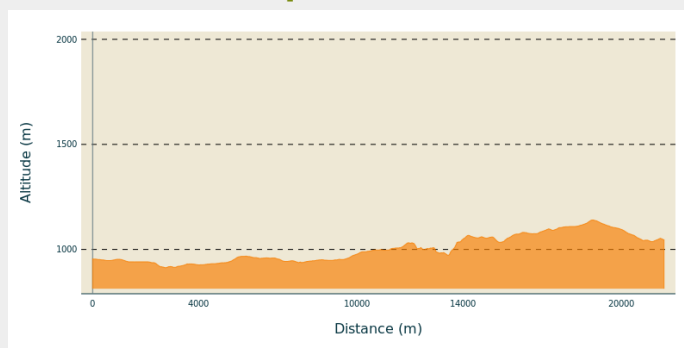
**Communes** : 1. Coltines

2. Talizat

3. Joursac

4. Rézentières

## Profil altimétrique



Altitude min 913 m Altitude max 1140 m

Rouge.

**Praticable** : toute l'année.

Sous réserve de conditions météo favorables.

D/ Départ : à Coltines, départ place de la Mairie. Prendre la D40 direction Le Sailhant/Andelat/Vauls.

1/ Au bout de 2,2 km, au niveau du croisement, prendre à gauche et continuer sur ce bon chemin pendant 1 km. Juste avant le hangar agricole, remonter sur la piste de gauche en laissant la ferme de Bardon en contrebas. Au croisement, en face d'un nouvel hangar, prendre sur la gauche et parcourir environ 180 mètres.

2/ A l'intersection, tourner à droite et suivre la route sur environ 1,3 km.

3/ A l'entrée du hameau de Chassagnette, juste avant la petite place, prendre à droite. Au croisement suivant, à hauteur d'une maison récente, prendre la route à droite et parcourir environ 850 mètres.

4/ Quitter la route et prendre la piste à droite. Après environ 450 mètres, prendre à gauche et continuer en face sur environ 250 mètres.

5/ A la clôture, passer le passage canadien à gauche et suivre la clôture à main droite sur environ 80 mètres.

Au niveau du bosquet prendre à droite (attention petite bosse et cailloux en descente) et continuer en face en longeant la clôture à main

droite. Franchir un nouveau passage canadien au fond du pré puis virer à gauche et retrouver la route (D14).

6/ Tourner à droite. traverser le tunnel sous le chemin de fer et dépasser la gare de Talizat.

7/ Au niveau du stade, quitter la D14 et prendre à gauche la piste qui remonte sur la D679.

Au croisement tourner à gauche et remonter la route sur environ 350 mètres. (attention route à forte vitesse ).

8/ Au replat, quitter la D679 et emprunter la piste qui monte sur la droite.

Retrouver une route et rentrer dans le village de Mallet. Passer à main gauche de la grande croix et prendre à droite.

9/ Dans le virage, prendre le deuxième chemin à droite qui indique la direction de Ferrières-Saint-Mary (piste équestre & VTT N°1).

Après environ 800 mètres, le chemin rentre dans le bois et laisse place à une single-track technique qui descend et remonte tour à tour.

Modérer sa vitesse, affleurements rocheux : mettre pied à terre et poussage sur quelques mètres. Laisser la priorité aux randonneurs

pédestres (Via Arverna chemin de Saint-Jacques de Compostelle) et aux cavaliers.

(Belles vues sur la vallée de l'Alagnon, la tour de Mardogne, les monts du Cantal). Après environ 1,3 km déboucher sur une large piste.

10/ Prendre à droite, et après une forte pente, remonter sur le plateau. Aux intersections, rester à droite et rentrer dans le hameau d'Auliac.

Rester à gauche et redescendre au croisement de la D14.

11/ Laisser à gauche la direction de Valjouze et prendre en face pour traverser le village.

12/ A l'amorce du virage, avant le hangar agricole situé à droite, quitter la D14 et prendre la petite route en face qui passe à main gauche d'un corps de ferme. La route se transforme en un bon chemin. Le suivre sur environ 2 km. Déboucher sur la route et prendre à gauche.

13/ Après environ 350 mètres, juste avant l'entrée du hameau de Lissargues, prendre tout à droite la petite route qui remonte sur le plateau.

14/ Au croisement des pistes, continuer tout droit.

15/ A l'intersection suivante, prendre à gauche. Suivre l'alignement des éoliennes. Au bout de 1,3 km, à l'intersection, continuer en face. La piste redescend, aboutir à un vaste replat.

16/ Au pied de l'éolienne, quitter la piste principale et prendre le chemin à gauche qui devient herbeux.

17/ Après environ 850 mètres, rester à droite et remonter la piste jusqu'à l'entrée de Rézentières. Prendre légèrement à gauche puis à droite. Continuer tout droit et rejoindre la place de l'église.

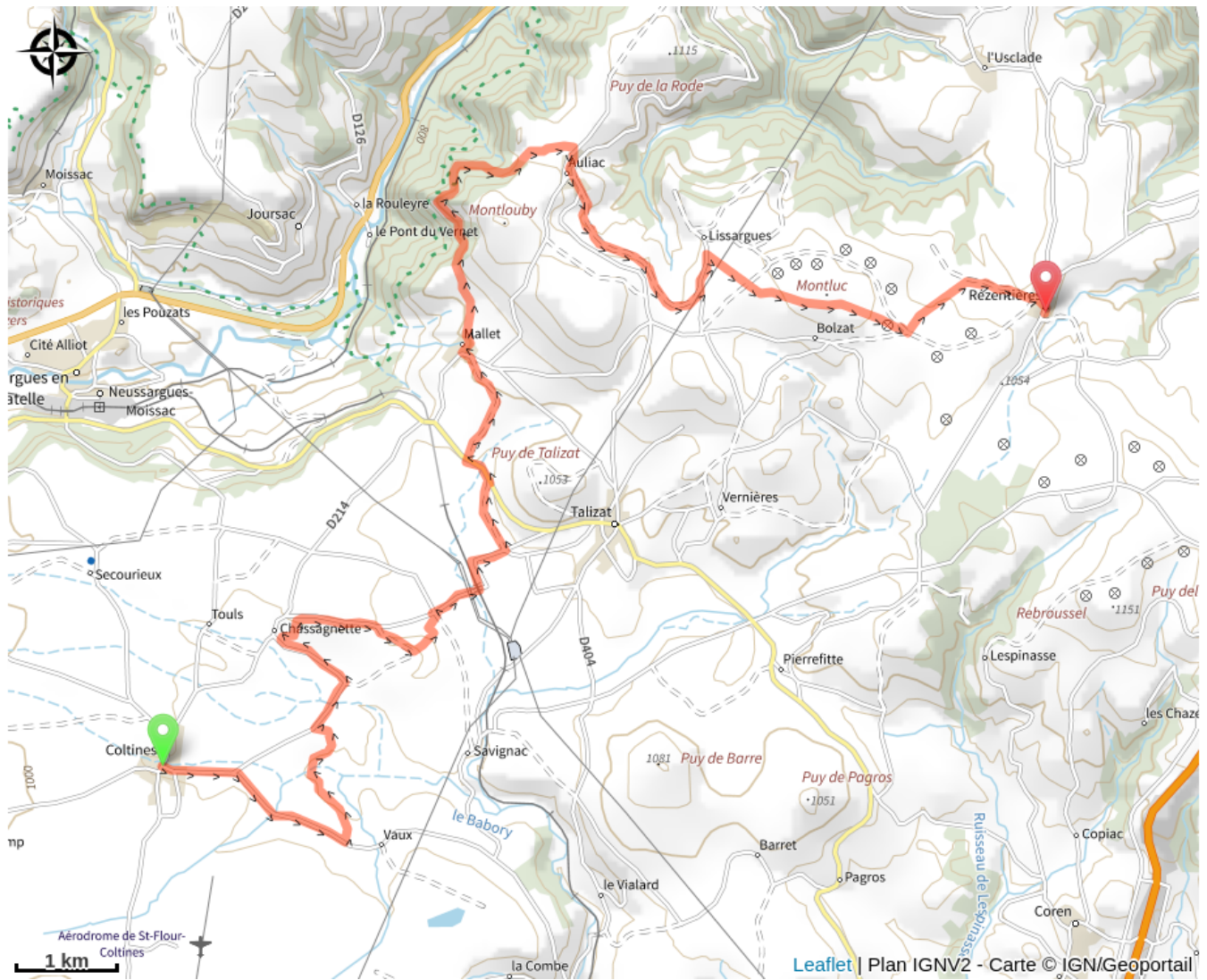
### **Services pour les cyclistes**

Aire de lavage à Saint-Flour, Pierrefort et Coltines.

Réparateurs de vélo et loueurs de VTT / VTTAE à Saint-Flour.

**Site web (URL) :** <http://www.pays-saint-flour.fr/>  
**Page facebook :** <https://www.facebook.com/pays.saint.flour>  
**Téléphone :** [04 71 60 22 50](tel:0471602250)  
**Mél :** [info@pays-saint-flour.fr](mailto:info@pays-saint-flour.fr)

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **En plein air**

## **Recommandations**

Entre points 7 et 8, emprunter la route D 679, prudence : route à forte vitesse. Entre points 9 et 10, modérer sa vitesse, affleurements rocheux, mettre pied à terre sur quelques mètres.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Route et traversée de pâturage

## **Matériel**

Topoguide disponible en office de tourisme ou en téléchargement.

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Le bourg

## **Source**

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour

<http://www.pays-saint-flour.fr>